

## EP3 : PRÉSENTATION DU SUJET

### MATÉRIELS AUTORISÉS

Calculatrice : circulaire 199.186 du 16 novembre 1999 : « Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante ». Les échanges de machines entre candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices sont interdits.

Connaissances associées (référentiel)	DOSSIER/ Travail à faire	Annexes	Barème	Évaluation		
<b>4.1.5 L'emploi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le chômage</i></li> </ul> <b>4.1.6 Le rôle de l'État</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>L'action de l'État sur la conjoncture économique</i></li> </ul>	<b>Partie 1 : ÉCONOMIE</b> <b>Thème : Les contrats-jeunes</b>  1- Mise en place 2- Aide de l'État 3- Conditions d'obtention de l'aide de l'État 4- Évolution du chômage des jeunes 5- Pourcentage des jeunes chômeurs 6- Développement structuré	<b>A</b>	1,5 1 2 4 0,5 10			
	<b>4.2.6 Le citoyen, l'État de droit et la démocratie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>La participation du citoyen à la vie politique nationale ; la Constitution de 1958 : le Président de la République</i></li> </ul>	<b>Partie 2 : DROIT</b> <b>Thème : Le Président de la République</b>  7- Électeurs du Président de la République 8- Électeurs au 1 <sup>er</sup> tour 9- Nombre de non-votants 10- Nom des non-votants 11- Durée du mandat 12- Scrutin et suffrage 13- Second tour 14- Président élu	<b>B</b>	3 1 1 1 1 3 2 1		
		<b>4.2.7 Le salarié : droit social</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les conflits collectifs</i></li> </ul>	<b>Thème : Les conflits individuels et collectifs</b>  15- Définition du mot « grève » 16- Raisons de la grève 17- Grèves illicites 18- Remplacement des salariés grévistes	<b>C</b>	2 2 3 1	
			<b>TOTAL</b>		<b>40</b>	<b>/40</b>

#### Remarques :

- Les différentes parties sont indépendantes
- Répondre aux questions sur la copie d'examen en indiquant précisément le numéro de chaque question
- À l'issue de l'épreuve un surveillant de salle agrafera la page 1 à votre copie (devant).

Groupement inter académique II	Session 2003	Code	
Examen et spécialité <b>BEP Métiers de la Comptabilité et BEP Métiers du Secrétariat</b>			
Intitulé de l'épreuve <b>EP3 – Épreuve économique et juridique</b>			
Type <b>SUJET</b>	Date et heure	Durée 1 h 30	Coefficient 2
		N° de page / total 1/6	

## **PARTIE 1**

## **ÉCONOMIE**

### **LES CONTRATS JEUNES**

**En vous aidant de l'annexe A (documents 1 à 4) et de vos connaissances, répondre aux questions suivantes sur votre copie :**

1. Donner la raison qui a amené le gouvernement à mettre en place les contrats jeunes.
2. Indiquer à qui est destinée l'aide de l'État dans le cadre des contrats-jeunes.
3. Citer les conditions d'obtention de cette aide de l'État pour les bénéficiaires.
4. Analyser l'évolution du chômage des jeunes de 1996 à 2002.
5. Donner le pourcentage des jeunes qui sont au chômage en 2002.
6. Rédiger un développement structuré sur la lutte contre le chômage, d'une dizaine de lignes, dans lequel vous :
  - dresserez, en introduction, un constat sur le chômage et en particulier celui des jeunes ;
  - citerez les deux principales causes du chômage en France ;
  - indiquerez deux solutions qui pourraient faire diminuer le chômage ;
  - préciserez, en conclusion, la situation de la France par rapport à certains pays européens.

<b>BEP Métiers de la Comptabilité et BEP Métiers du Secrétariat</b>	Rappel codage
EP3 – Épreuve économique et juridique	<b>SUJET p 2/6</b>

## **PARTIE 2**

### **DROIT**

## **LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

**À partir de l'annexe B et de vos connaissances, répondre aux questions suivantes sur votre copie :**

7. Indiquer qui sont les électeurs du Président de la République.
8. Signaler combien ils étaient à voter au premier tour de l'élection de 2002.
9. Calculer le nombre de personnes qui n'ont pas voté au 1<sup>er</sup> tour.
10. Indiquer quel nom portent ces personnes qui n'ont pas participé au scrutin.
11. Dire quelle est la durée du mandat du Président de la République.
12. Indiquer comment est élu le Président de la République (suffrage et scrutin).
13. Donner la raison pour laquelle il y avait 16 candidats au premier tour et seulement 2 au second tour.
14. Citer le nom du candidat élu au second tour et indiquer pourquoi il est élu.

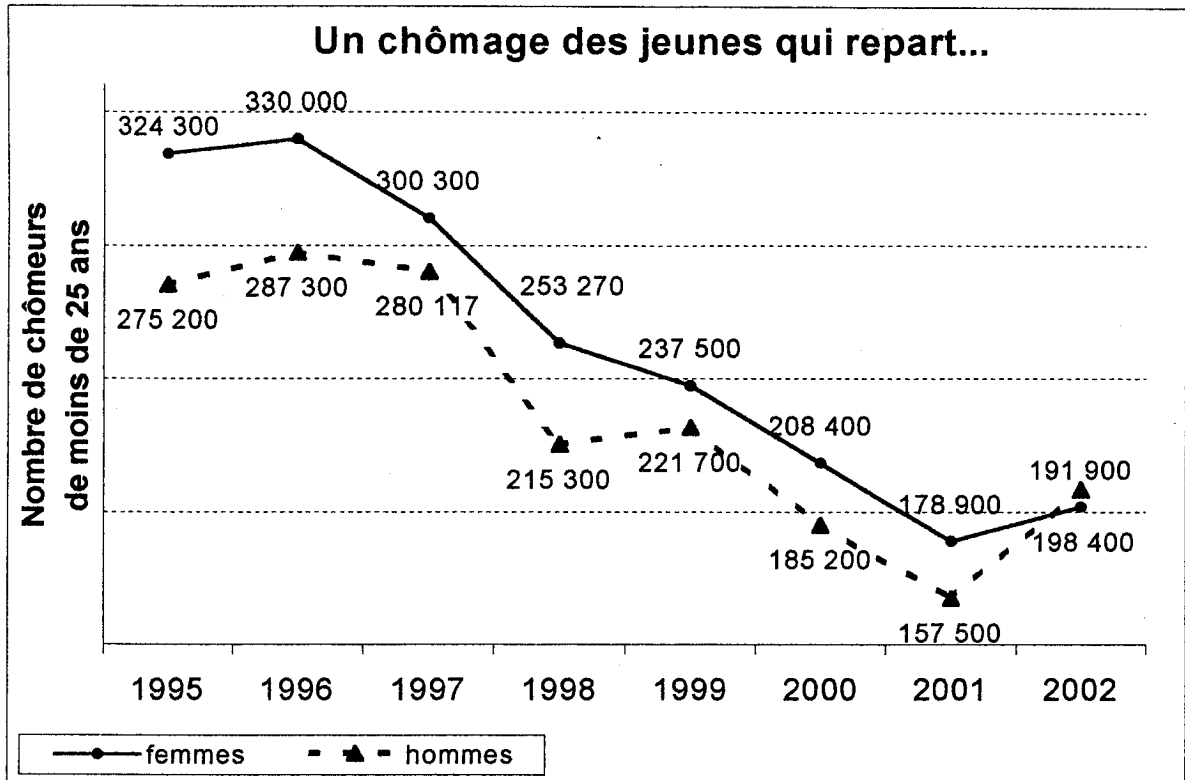
## **LES CONFLITS COLLECTIFS**

**À partir de l'annexe C et de vos connaissances, répondre aux questions suivantes sur votre copie :**

15. Donner une définition du mot « grève ».
16. Expliquer les raisons de la grève dont il est question dans l'annexe C.
17. Il existe des grèves licites et des grèves illicites, donner deux exemples de grève illicite.

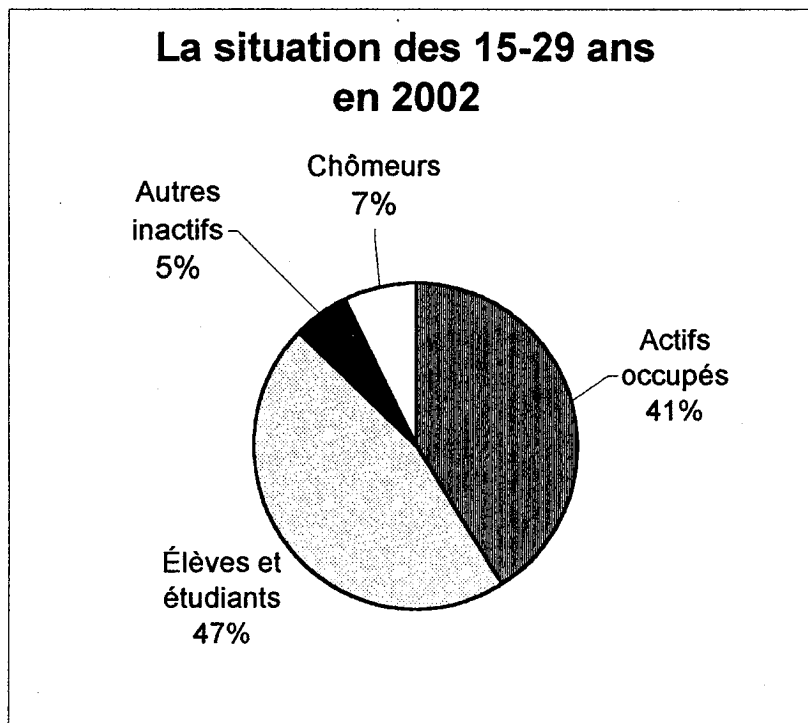
<b>BEP Métiers de la Comptabilité et BEP Métiers du Secrétariat</b>	Rappel codage
EP3 – Épreuve économique et juridique	<b>SUJET p 3/6</b>

Document 1



Source : Corse Matin – 22 juillet 2002

Document 2



Source : Corse Matin – 22 juillet 2002

## Document 3

## LA MISE EN ŒUVRE DU « CONTRAT-JEUNE »

Institué par la loi du 29 août 2002 « portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise », le contrat-jeune est destiné à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 16 ans à moins de 23 ans, ayant un niveau de formation inférieur au baccalauréat.

En application de la loi du 29 août, un décret du 13 septembre 2002 précise le montant et les modalités

d'attribution d'un soutien financier de l'État aux entreprises qui recrutent ces jeunes en contrat à durée indéterminée et au moins à mi-temps. L'aide financière de l'État est de 225,00 à 292,50 euros par mois, selon le salaire du jeune. Ce soutien de l'État est dû pour une durée de trois années consécutives à compter de la date d'embauche. Un abattement de 50 % est appliqué au titre de la troisième année du contrat.

*Source : le courrier de l'éducation permanente, Arepa, Carif Aquitaine n° 139 sept/oct 2002*

Les jeunes qui ont obtenu un CAP ou un BEP peuvent accéder au contrat-jeune.

Tous les employeurs du secteur marchand et associatif affiliés à l'Unedic, ainsi que les employeurs

de pêche maritime peuvent conclure un contrat-jeune et bénéficier de l'aide de l'État. Les particuliers employeurs en sont exclus.

*Source : les fiches de l'Arepa, n° 110, sept/oct 2002*

## Document 4

TAUX DE CHÔMAGE  
DE QUELQUES PAYS EUROPÉENS EN 2001  
(EN %)

PAYS	%
Italie	9,5
Danemark	5,2
Espagne	13,0
France	8,8
Royaume-Uni	3,5
Allemagne	9,5

*Source : site [www.expansion.fr](http://www.expansion.fr)*

BEP Métiers de la Comptabilité et BEP Métiers du Secrétariat	Rappel codage
EP3 – Épreuve économique et juridique	SUJET p 5/6

**ANNEXE B**

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2002	PREMIER TOUR 21 AVRIL 2002		SECOND TOUR 5 MAI 2002	
	SUFFRAGES	% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	SUFFRAGES	% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
INSCRITS	41 194 689	-	41 191 169	-
VOTANTS	29 495 733	-	32 832 295	-
SUFFRAGES EXPRIMÉS	28 498 471	<b>100,00</b>	31 062 988	<b>100,00</b>
Jacques CHIRAC	5 665 855	<b>19,88</b>	25 537 956	<b>82,21</b>
Jean-Marie LE PEN	4 804 713	<b>16,86</b>	5 525 032	<b>17,79</b>
Lionel JOSPIN	4 610 113	16,18	-	-
François BAYROU	1 949 170	6,84	-	-
Arlette LAGUILLER	1 630 045	5,72	-	-
Jean-Pierre CHEVENEMENT	1 518 528	5,33	-	-
Noël MAMÈRE	1 495 724	5,25	-	-
Olivier BESANCENOT	1 210 562	4,25	-	-
Jean SAINT-JOSSE	1 204 689	4,23	-	-
Alain MADELIN	1 113 484	3,91	-	-
Robert HUE	960 480	3,37	-	-
Bruno MÉGRET	667 026	2,34	-	-
Christiane TAUBIRA	660 447	2,32	-	-
Corinne LEPAGE	535 837	1,88	-	-
Christine BOUTIN	339 112	1,19	-	-
Daniel GLUCKSTEIN	132 686	0,47	-	-

*Source : Conseil Constitutionnel*

**ANNEXE C**

*Jeudi 17 octobre 2002 12h07  
YAHOO France ! Finance*

**Les Syndicats d'Air France reportent leur grève au 5 novembre**

Les syndicats d'Air France [...] ont reporté au 5 novembre leur mot d'ordre de grève annoncé pour le 24 octobre afin de ne pas perturber les départs pour les vacances de la Toussaint. Les syndicats resteront toutefois mobilisés ce jour-là et distribueront des tracts au personnel et aux passagers pour expliquer leur opposition au projet de privatisation de la compagnie. Les modalités du mot d'ordre de grève du 5 novembre ne sont pas encore arrêtées. Une nouvelle réunion de l'intersyndicale doit avoir lieu la semaine prochaine.

*Les Échos – [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr)*

**BEP Métiers de la Comptabilité et BEP Métiers du Secrétariat**

Rappel codage

EP3 – Épreuve économique et juridique

**SUJET** p 6/6